

1725 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Madame.

1730 **Mme CHANTAL COMTOIS :**

Ça me fait plaisir. Au revoir.

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS

1735 Conseil d'établissement de l'école secondaire Sophie-Barat

LA PRÉSIDENTE :

1740 Moi, j'aurais tendance à dire que peut-être monsieur Marc-Étienne Deslauriers pourrait être la prochaine présentation; comme ça on le libérerait, alors qu'il est là depuis longtemps, puis on fera attendre un peu les autres qui ne seront pas si retardés que ça puisqu'on est en avance sur l'horaire. Est-ce que ça va à tout le monde? Merci.

1745 Monsieur Deslauriers, vous vous rappelez des consignes? Vous avez dix minutes de présentation suivies d'un échange avec les commissaires de dix minutes, ça vous va?

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

1750 Bien sûr, tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

1755 **M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :**

Alors, merci à vous, merci de me permettre d'adresser ces quelques mots. Je vous dis que je viens parler au nom des membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Sophie-Barat. Accessoirement, je suis le président du Comité de parents des écoles de Montréal, mais c'est vraiment à titre de membre du CÉ de Sophie-Barat que je viens vous parler aujourd'hui.

1760 Je n'ai pas pu assister aux séances précédentes, donc c'est possible que je redise des choses, vous me le direz à la période des questions, s'il y a des clarifications que je dois apporter ou si je peux être plus clair par rapport à ce que d'autres auraient pu expliquer.

1765 Je sais que le CSSDM, donc le Centre de services scolaire de Montréal a déjà fait une présentation dans le cadre des soirées d'informations faites, donc, pour le projet du site Louvain, dans laquelle on expose les besoins en termes d'espace et d'école pour le quartier.

1770 Évidemment, un nouveau développement, ça veut dire possiblement des familles qui s'installent, donc des besoins pour une nouvelle école. Dans la présentation qui a été faite, on s'est contenté de parler de l'état des écoles primaires du quartier.

1775 On parlait tout particulièrement des trois ou quatre écoles qui sont les plus près du site, donc Louis-Colin, Christ-Roi et Saint-Isaac-Jogues, mais il faut savoir que, pour le quartier Ahuntsic presque dans son ensemble, les écoles sont à peu près pleines.

1780 On est un quartier résidentiel depuis très longtemps, c'est la réputation d'Ahuntsic. C'est un quartier qui est assez populaire, au point où, si je ne me trompe pas, il reste peut-être deux écoles qui n'ont pas connu encore de projets d'agrandissement. Sinon, toutes les autres écoles en ont connu, d'une façon ou d'une autre, depuis à peu près une dizaine d'années, donc c'est clair que les besoins continuent de grandir.

1785

Dans le calcul qui est fait, le calcul démographique pour essayer de prévoir les besoins en termes d'espace pour les élèves, il y a... je vais appeler ça comme ça puis j'espère que vous permettrez cette petite licence personnelle; il y a un contentieux qui existe entre les responsables de l'organisation scolaire, avant la CSDM, maintenant le CSSDM, et les équipes du ministère sur la façon de calculer.

1790

Quand le ministère reconnaît les besoins démographiques d'une région, il ne tient pas compte des développements résidentiels qui peuvent arriver ou, évidemment, de l'immigration. Alors, ça, c'est une réalité qui est, évidemment, très forte à Montréal. L'immigration, je pense que c'est la principale source de l'accroissement de la population de toute la région, mais aussi évidemment des développements résidentiels se produisent régulièrement.

1795

La différence, c'est que par rapport à d'autres régions du Québec où quand on fait un nouveau développement résidentiel, on crée, par exemple, de nouveaux codes postaux. À Montréal, tout est déjà pas mal construit, les rues le sont aussi, donc c'est d'anciens terrains qui sont récupérés, exactement comme dans le cas du site Louvain, ce qui fait qu'il y a une espèce de mésentente entre le calcul qu'on fait à Montréal et le même calcul qu'on fait à Québec.

1800

Donc, c'est la raison pour laquelle il y a une sous-estimation du nombre d'enfants qui naissent, qui apparaissent dans nos quartiers et, donc, qui amènent la situation de surpopulation qu'on a dans plusieurs, plusieurs écoles.

1805

C'est clair qu'il n'y a plus personne qui veut reproduire un Griffintown. C'est toujours l'exemple que tout le monde donne: un magnifique quartier qui a été créé, mais sans qu'on pense à l'ajout d'écoles pour ce quartier-là.

1810

Je pense que c'est clair, dans mon esprit, que toutes les personnes qui sont mêlées de près ou de loin dans les questions de développement résidentiel sont maintenant conscientes de l'importance de réfléchir à l'avance à l'impact pour accueillir des enfants dans les écoles primaires.

1815 La petite étape qu'il faut faire de plus, c'est aussi de penser au secondaire parce que, pour le quartier Ahuntsic, il y a une seule école secondaire qui existe, donc c'est l'école Sophie-Barat, qui a un campus magnifique, qui a une très longue histoire parce que c'est un ancien couvent, c'est une ancienne école normale.

1820 L'histoire qui appartient et qui tourne autour de Sophie-Barat est très ancienne, mais ses besoins sont toujours aussi importants et ça fait des années et des années que l'on connaît la situation de surpopulation qui a dans cette école-là et, évidemment de l'impact de voir les écoles primaires de ce même quartier connaître des problèmes de surpopulation, connaître des agrandissements, alors que l'école Sophie-Barat n'a pas connu encore d'agrandissement important.

1825 Donc, je sais bien qu'on sort un peu du cadre du projet du site Louvain parce qu'il n'est pas prévu qu'il y ait une école secondaire sur le terrain et ce que demandent les membres du Conseil d'établissement et, je dirais, la communauté de Sophie-Barat en général, ce n'est pas de prévoir l'école secondaire sur le site, mais que dans la planification du site, on ait un mot, on ait une pensée aussi pour les élèves du secondaire parce que les élèves qui seront de nouveaux élèves de cette nouvelle école primaire sur le site, bien vont aller dans une école secondaire, on leur souhaite, et ça va être l'école secondaire Sophie-Barat, c'est la seule qu'il y a dans le quartier.

1835 Il existe bien des collèges privés puis, oui, c'est le choix que certaines familles font, mais on ne peut pas baser la planification de l'accueil de nos élèves du secondaire en ne comptant que sur le privé.

1840 Donc, les membres du Conseil d'établissement, en fait, ont longuement discuté avec l'administration du Centre de services. On essaie de trouver des solutions, il va probablement y avoir des projets d'agrandissement ou peut-être même, éventuellement, la création d'une nouvelle école.

1845

En fait, tout ce qu'on aimerait, c'est que, dans votre réflexion, que vous ayez cette pensée-là. Si ça se résume à une simple ligne dans votre rapport disant « on a conscience – je dirais un « on » qui serait le vôtre – on a conscience de l'impact d'un développement résidentiel que ça a sur la communauté scolaire, mais que ça a aussi sur le secondaire », qu'on ait cette petite pensée-là juste pour que ce réflexe-là devienne généralisé.

1850

Un peu comme on se sert de Griffintown comme contre-exemple, que Sophie-Barat, que ce qui se passe dans le quartier Ahuntsic en général, ne devienne pas un contre-exemple pour le secondaire.

Donc, là, je ne suis pas certain du temps qu'il me reste pour...

1855

LA PRÉSIDENTE :

Il vous reste trois minutes, Monsieur.

1860

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

Trois minutes, c'est bon, en fait, parce que je voulais conclure.

1865

Donc, il y a ça, la question du calcul démographique où ce n'est pas clair puis ça concerne d'autres instances qui vont éventuellement devoir s'entendre parce que c'est un problème qui ne se règle pas.

1870

Je pense même que, dans la présentation que faisait, pour les consultations de l'Office actuelles, faite par les gens du Centre de services scolaires, on parlait qu'il y avait une décroissance prévue à partir de 2024.

Mais il s'agit que cette décroissance-là, elle est prévue depuis plusieurs années, parce qu'à chaque fois qu'on la calcule, bien c'est sans tenir compte des développements résidentiels et sans tenir compte de l'immigration.

1875 Je vais m'arrêter là-dessus pour l'instant parce que je pense que le message est passé. Je vais vous faire parvenir une revue de presse parce que, en fait, probablement que vous avez déjà entendu parler de notre école, on a fait la manchette pour de belles raisons des fois, pour de moins bonnes raisons d'autres fois.

1880 On va se contenter, nous, de vous montrer ce qui a été dit dans les médias pour illustrer la surpopulation qu'on a dans notre école et, donc, les besoins de pouvoir accueillir plus d'élèves du secondaire dans le quartier.

1885 Malheureusement, la solution, ça ne peut pas être de demander aux élèves d'aller dans des écoles d'autres quartiers. Je sais que c'est possible, qu'on a un réseau de transport qui le permet facilement puis c'est le choix que des élèves et que des familles font, mais si on veut une école de quartier qui soit forte et qui soit au cœur de sa communauté, bien évidemment, il faut penser à tous les impacts que différents projets, comme le projet du site Louvain, peuvent avoir sur nos réalités.

1890 Alors, là-dessus, je vais vous laisser me poser des questions si vous en avez.

LA PRÉSIDENTE :

1895 Merci beaucoup, Monsieur Deslauriers. Monsieur Boucher, votre micro est ouvert, je suppose que vous avez des questions.

1900

LE COMMISSAIRE :

1905 Vous supposez bien. Merci, Monsieur Deslauriers, pour votre présentation. Je ne veux pas vous coincer, je ne sais pas si vous savez cette information-là, mais est-ce que vous savez si la plupart des jeunes qui sont à Sophie-Barat vont ensuite au Collège Ahuntsic, donc font tout leur parcours scolaire dans le coin et dans le quartier avant, éventuellement, d'aller dans des universités à l'extérieur?

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

1910 Écoutez, ça, c'est une information que je n'ai pas. J'ai des anecdotes, évidemment, parce qu'on sait où nos enfants vont quand ils vieillissent, mais, oui, il y a le Cégep Ahuntsic, il y a le Cégep Bois-de-Boulogne, qui est plutôt dans le quartier Bordeaux-Cartierville, mais qui n'est vraiment pas très loin, mais évidemment là, c'est un cégep qui est moins touché par le site
1915 Louvain.

Il y a aussi le Collège André-Grasset, qui est un collège privé, mais je ne sais pas si au cégep, ça fait vraiment une différence entre le privé ou le public, qui ne se trouve pas très loin du site Louvain aussi.

1920 Donc, ça fait une drôle de situation où on a des écoles primaires qui sont pleines, une seule école secondaire publique et deux écoles secondaires privées qui sont dans le quartier, et au cégep, on se retrouve avec trois institutions dans le quartier qui accueillent des enfants, donc c'est vraiment Sophie-Barat qui est comme coincé au milieu.

1925 Je ne veux pas dire que c'est la mal-aimée parce que ce n'est pas la bonne façon de l'exprimer, mais c'est totalement la réalité, donc on est la seule école et ça paraît, on est plein.

1930

LE COMMISSAIRE :

Donc, vous diriez qu'il y a une espèce de déséquilibre dans l'offre éducative d'un niveau à l'autre, autour du site Louvain?

1935

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

Je pense que oui. C'est comme ça, en tout cas, que les parents le ressentent. C'est comme ça que les membres du Conseil d'établissement de Sophie-Barat le ressentent et l'expriment aussi puis c'est un déséquilibre qui... quand on se parle, entre parents, dans le quartier, c'est très régulier d'avoir des enfants qui s'en vont vers le privé. On a deux grandes écoles qui sont là, qui existent, puis ça fait partie des mœurs.

1940

Malheureusement, la situation de Sophie-Barat des dernières années, avec la question de la vétusté des bâtiments puis le fait qu'on ait déplacé des élèves, il y a déjà des familles qui ont décidé de ne pas envoyer leurs enfants à Sophie-Barat parce qu'elles ont peur de l'impact que ça peut avoir sur le parcours scolaire.

1945

C'est très triste à dire, mais ce qui est arrivé à Sophie-Barat a peut-être contribué à renvoyer plus de familles vers le privé puis, évidemment, ce n'est pas un choix social qu'on devrait privilégier. Enfin, ça, c'est mon avis personnel.

1950

LE COMMISSAIRE :

Je vous remercie beaucoup, Monsieur Deslauriers, fort intéressant.

1955

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

Merci.

1960

LA PRÉSIDENTE :

Madame Cristini?

1965 **LA COMMISSAIRE :**

Oui, bonjour, Monsieur Deslauriers. C'est effectivement très pertinent puis on avait besoin d'une personne qui nous parle de ça parce que c'était quelque chose qui n'était pas arrivé dans les auditions avant, précédentes.

1970

J'avais juste une petite question, vous l'avez dit au début, mais je voulais juste être sûre: vous, vous êtes venu là en tant que représentant du Conseil d'établissement ou à votre nom seul? Vous l'avez dit.

1975 **M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :**

Non, c'est pour le Conseil d'établissement. On en a discuté, en fait, quand on cherchait... vous comprenez qu'avec la situation qui se passe actuellement avec l'école, on se concentre beaucoup sur les effets de la surpopulation et, en même temps, du chantier qui est en préparation et qui est en cours aussi pour les questions d'urgence. Et on cherchait des moyens de porter le message et on a pensé, évidemment, avec le projet du site Louvain qui s'en vient.

1980

Je veux dire, d'un point de vue personnel, j'ai eu la chance de participer aux travaux qu'a faits Solidarité Ahuntsic pour le développement du projet du site Louvain, donc ça fait un petit bout de temps que je suis la question.

1985

Donc, en amenant l'information auprès de mes collègues du Conseil d'établissement et que d'autres personnes aussi sont au courant, on s'est dit que c'est un forum de plus où peut porter la nouvelle puis de savoir que l'Office peut, dans son rapport, faire mention de cette réalité-là, bien ça va renforcer le message.

1990

1995 Je pense que nos demandes qu'on veut faire, parce que c'est un peu le problème, c'est que tout le monde est d'accord avec nous que ce que vivent les enfants à Sophie-Barat n'est pas facile à cause de la surpopulation, mais c'est d'arriver à convaincre les gens qu'il faut faire un effort de plus pour trouver des solutions puis c'est là où on a besoin, dans le fond, de tous les alliés qu'on peut trouver.

LA COMMISSAIRE :

2000 Vous voulez, effectivement, que le message soit entendu, mais concrètement est-ce qu'il y a une solution? Qu'est-ce qui vous vient à l'idée pour essayer de limiter cette surpopulation qui, selon vous, va en plus augmenter avec le site Louvain ?

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

2005 C'est une bonne question parce que je pense que, spontanément, on ne voit pas vraiment la possibilité sur le site du site Louvain. Ça ne se dit pas, mais (indiscernable). Donc, on voit mal que c'est un endroit où on pourrait construire une école secondaire, je comprends bien que ce n'est pas ni la nature du projet ni ce qui est disponible.

2010 Mais par contre, de savoir que ce projet-là va amener de nouveaux élèves qui, éventuellement, vont aller au secondaire, si on envoie le message à toutes les personnes qui prennent des décisions pour dire « prévoyez le coup parce que la seule école secondaire du quartier est déjà en surpopulation ». Donc une école de plus de 300 élèves au primaire, ça ne rentrera pas dans l'école.

2015 Même avec les projets d'agrandissement qui sont déjà prévus pour Sophie-Barat, on sait déjà que c'est insuffisant, on sait déjà que l'augmentation des élèves dans le quartier va être plus grande que cet agrandissement prévu.

2020

LA COMMISSAIRE :

Super, bien merci.

2025 **M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :**

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

2030

Moi aussi, je vous écoutais, Monsieur Deslauriers, puis j'essayais de voir des solutions ou des façons différentes de voir, puis je ne suis absolument pas une spécialiste des écoles.

2035 Je peux juste rappeler une expérience personnelle où, moi, j'ai fait mon secondaire 5 avec les enfants du primaire.

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

Oui.

2040

LA PRÉSIDENTE :

2045 Donc, ça libérait une partie de l'école secondaire Saint-Luc, pour ne pas la nommer, qui débordait de partout. Je ne dis pas que c'est la solution puis on ne se lancera pas là-dedans, mais est-ce que ça, ça serait encore permis avec les normes du ministère?

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

D'avoir plusieurs enseignements en même temps?

2050

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2055 **M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :**

2060 Oui, en fait, il y a déjà d'écoles au CSSDM qui sont des écoles primaires et secondaires ensemble. Là, je pense rapidement; dans le cas de l'École internationale, c'est des pavillons séparés, donc c'est une seule école parce qu'ils ont un projet similaire, mais c'est comme une école primaire d'un côté avec l'école secondaire de l'autre, mais il y a l'école Le Vitrail qui est une école alternative où il y a du primaire et du secondaire.

2065 Je me rappelle que, dans les discussions qu'on avait au sein des groupes de réflexion qui étaient pilotés par Solidarité Ahuntsic, il y avait ce rêve-là d'avoir une nouvelle école, mais qui serait une école primaire et secondaire ensemble, d'avoir une espèce de projet nouveau.

2070 On se prenait à rêver dans la discussion, je pense que, dans les faits, c'est quand même un peu complexe de créer une nouvelle école avec un projet éducatif particulier. Mais écoutez, si c'est une recommandation que vous pouvez faire, un projet qui viendrait... d'avoir sur le site Louvain une école primaire-secondaire, je dirais qu'au point où on en est, on va accepter toutes les solutions qui vont venir.

LA PRÉSIDENTE :

2075 Écoutez, je ne sais pas si on va aller là, mais j'essayais juste de vous aider à trouver une solution, mais je ne suis vraiment pas une spécialiste. J'ai travaillé en éducation des adultes, mais pas en éducation des jeunes, donc je ne me sentrais pas à l'aise d'aller plus loin.

2080 Mon autre question : je suppose, parce que l'école déborde, que vous n'acceptez pas des étudiants d'autres territoires?

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

2085 En fait, il y a, à Sophie-Barat, un projet particulier qui, par le passé, était ouvert à tous les élèves du territoire de la CSDM. C'est le programme DÉFI, en fait, le secteur DÉFI, comme on l'appelle à l'école. Mais effectivement, dans les dernières années, si je ne me trompe pas, ça fait quatre ans que le recrutement se fait essentiellement dans les écoles du quartier.

2090 Je ne veux pas dire que l'école décourage les élèves de l'extérieur, mais il y en a de moins en moins.

LA PRÉSIDENTE :

Ils priorisent l'intérieur?

2095 **M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :**

2100 C'est ça, par la force des choses, il y a de moins en moins d'élèves qui viennent de l'extérieur, donc c'est de plus en plus des élèves du quartier Ahuntsic et le programme se maintient, il n'y a pas de diminution du nombre d'élèves.

Ça fait que je pense que ce n'est pas encore rendu une règle officiellement, mais ça va devenir de facto la réalité, effectivement, qu'il y a de moins en moins de ce qu'on appelle « le libre choix » dans le jargon du milieu.

2105 Il faut savoir que cette question du libre choix, ça a un impact particulier, même au primaire, quand une école est en surpopulation, pour pouvoir garder un élève qui aurait le droit d'aller dans cette école-là parce que c'est son école de quartier; ça veut dire qu'on déplace l'enfant qui est en libre choix. Si l'enfant est en libre choix dans une autre école du quartier, donc revient, bien, il faut déplacer un autre élève et c'est une espèce de jeu de dominos, des fois, où ça a un impact.

2110

Dans l'est du quartier, il y a une famille qui a changé d'idée ou qui déménage ou peu importante, ça a des impacts jusqu'à l'ouest du quartier parce que tout bouge d'une place à l'autre. Quand on est en situation de surpopulation, c'est un des effets qui se produit.

2115 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup parce que vous nous avez amenés sur un autre terrain qu'on n'avait pas exploré avec les autres intervenants. On vous remercie beaucoup, Monsieur Deslauriers, et on vous souhaite une très belle fin de semaine.

2120

LA COMMISSAIRE :

Merci, oui.

2125 **M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :**

Pareillement, merci beaucoup.

LA COMMISSAIRE :

2130

Merci bien, Monsieur.

Mme CYNTHIA FALAISE ET M. FRANÇOIS DELWAIDE

2135

M. MARC-ANDRÉ LAPOINTE :

2140

Alors, nos prochains intervenants sont arrivés, il s'agit de madame Cynthia Falaise et de monsieur François Delwaide.